La Côte

«Philippe Mignot était un pilier du village»

Saint-George
L'ancien syndic et célèbre fromager de Saint-George, Philippe Mignot, a tiré sa révérence à l'âge de 79 ans

«Philippe Mignot était quelqu'un de très engagé pour sa commune, un personnage central. Le village va s'en souvenir longtemps», affirme Isabelle Chevalley, conseillère nationale et habitante de Saint-George. Celui qui a été boursier, puis municipal durant seize ans et finalement syndic durant douze ans, s'en est allé vendredi, à l'âge de 79 ans, des suites d'une maladie.

En 1961, lorsque le jeune homme déposait ses valises dans le bâtiment de la fromagerie, le village ne savait pas encore qu'il accueillait celui qui ferait connaître son nom loin à la ronde grâce à ses vacherins Mont-d'Or. C'est en 1994 qu'il a transmis l'épicerie-fromagerie qui a fait son succès à son fils, Christian Mignot.

«Mon père était un passionné de politique villageoise. C'était son dada, son plaisir, c'était même devenu sa vie. Il aimait consacrer du temps aux gens, tout comme à sa famille.» Membre du Conseil jusqu'à la fin de sa vie, il n'hésitait jamais à se lever pour poser des questions lors des séances et susciter la discussion. «Philippe Mignot était un pilier de Saint-George, c'est une partie de la mémoire du village qui s'en va, confie Alain Domenig, syndic. Il a toujours eu un grand intérêt pour la chose publique, j'ai eu beaucoup de chance de pouvoir le côtoyer.» **J.K.**

Après 40 ans, Le Ballon Rouge ferme ses portes

Saint-Prex
Le jardin d'enfants de l'Entraide familiale va fermer le 1er juillet. Il ne correspond plus aux besoins des parents

«Bien sûr, les gens sont tristes. Cela fait quarante ans que Le Ballon Rouge fait partie de la vie des Saint-Preyards.» Ce n'est pas Fabienne Jaballah, secrétaire de l'Entraide familiale de Saint-Prex et responsable du jardin d'enfants Le Ballon Rouge, qui dira le contraire. La structure, qui accueille les enfants tous les matins de 8 h 30 à 11 h 30 et deux après-midi par semaine de 14 h à 17 h, va fermer dès les vacances d'été venues.

«Le but était que les enfants du village se rencontrent, mais la formule ne correspond plus aux besoins actuels des parents qui travaillent», affirme Carine Tinguely, municipale. La baisse de fréquentation a été déterminante dans la prise de décision de fermeture. Aucune nouvelle structure n'est prévue pour l'instant. **J.K.**

Gland
Projet de quartier repoussé

Jeudi dernier, à la grande surprise de la Municipalité de Gland, le Conseil communal a voté le retrait du préavis du plan partiel d'affectation du futur quartier de La Combaz. Motifs invoqués: trop peu de temps pour étudier cet épais dossier; ordre du jour du 23 juin trop chargé pour un débat complet; laisser le soin au nouveau Conseil élu de traiter le sujet… Syndic et municipaux ont tout fait pour démonter ces arguments. Sans succès. Un mauvais présage? Le syndic Gérald Cretegny ne le pense pas. **Y. M.**

Le chiffre

217

C'est le nombre de commerces soumis à la convention collective de travail de la vente à Nyon. Ses 1008 employés ont reçu une bonne nouvelle, puisque le syndicat Unia et la Société industrielle et commerciale de Nyon (SIC) se sont entendus sur une augmentation générale des salaires minimaux de l'ordre de 15 à 55 francs par mois. Cette hausse est entrée en vigueur en janvier dernier. Dans ce bon climat, les partenaires ont repris les discussions pour renouveler la CCT, qui arrive à échéance à la fin de l'année. M.S.

Nord vaudois - Broye

Le Centre thermal et le Grand Hôtel des Bains bénéficieront d'une remise en forme

Yverdon-les-Bains
Le groupe Boas a présenté hier ses projets pour dépoussiérer le complexe. Au menu, une rivière volante

Un bâtiment digne représentant de la fin des années 1970, un intérieur vieillot et quelques «verrues architecturales» par-ci, par-là. Le Centre thermal d'Yverdon, inauguré en 1977, ne respire pas la santé. Quant au Grand Hôtel, datant du XVIIIe, et sa rotonde Belle Epoque, datant de la fin du XIXe, ils ont perdu de leur éclat. Bref, la forme de ces deux institutions yverdonnoises décline en même temps que leur fréquentation. Mais elles devraient prochainement entamer un traitement salutaire, qui s'échelonnera jusqu'en 2020. Propriétaire du Grand Hôtel et des Bains depuis la fin de l'année dernière, Credit Suisse Real Fund LivingPlus a débloqué les 23 millions promis lors des tractations avec la Ville.

Le Grand Hôtel d'abord. Classé monument historique, il devrait retrouver son lustre d'antan. Changement de mobilier, de décoration intérieure, de luminaires, le restaurant et la salle Belle Epoque seront rénovés. «Nous voulons redonner de la valeur au patrimoine, y organiser des concerts, des bals», s'enthousiasme Bernard Russi, directeur du groupe Boas, exploitant du Grand Hôtel et des Bains. Le groupe visant le label Swiss Historic Hotels, les 116 chambres seront aussi revisitées et le personnel officiera en costume d'époque.

Mise en valeur du parc

Mais les grands changements s'opéreront surtout du côté du Centre thermal, qui bénéficiera de 20 millions de francs pour sa cure de jouvence. «Nous voulons donner aux Bains une nouvelle identité, supprimer les vis-à-vis qui ne sont pas des plus heureux, mettre en valeur le parc», relève Jacques Richter, cofondateur de l'atelier d'architecture Richter Dahl Rocha & Associés. Chargé de repenser le complexe, l'atelier – notamment à l'origine du Swiss Tech Convention Center – souhaite faire de ce grand espace vert aux arbres centenaires un atout de charme. Méconnu, il est aujourd'hui fermé aux clients.

Une eau à 34 degrés
La deuxième piscine extérieure, ouverte en 1990, est actuellement à 32 degrés en hiver et à 28 en été. Elle passera à 34 degrés.
OLIVIER ALLENSPACH

Le nouveau visage du Centre thermal

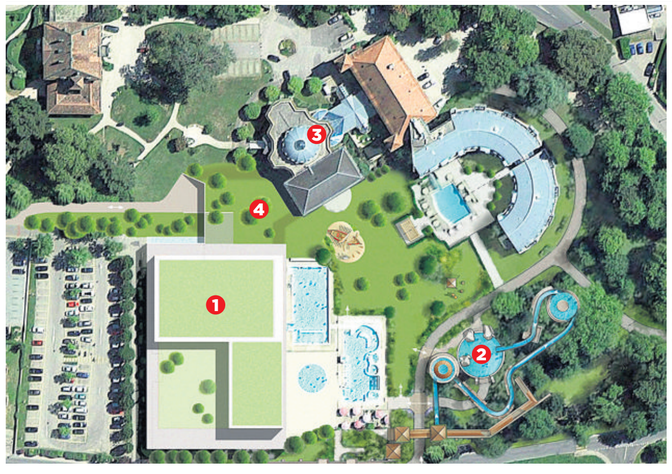

(1) L'entrée principale sera déplacée du côté du Grand Hôtel. Et le bâtiment sera agrandi, notamment au profit de l'espace physio. La zone de repos sera démolie pour laisser place à un nouveau bassin extérieur circulaire.
(2) Une rivière volante prendra place dans le parc, aux côtés d'une place de jeu pour enfants, d'un sauna et d'un hammam.
(3) Au cœur du Grand Hôtel, la salle Belle Epoque et le restaurant seront rénovés. Le mobilier et les matelas des 116 chambres seront changés. La décoration devrait aussi être refaite.
(4) Le bâtiment attenant au Grand Hôtel et abritant les cuisines sera démoli. De nouvelles cuisines seront construites entre l'entrée des Bains et le Grand Hôtel. Comme le nouveau cheminement faisant la liaison entre les deux bâtiments, elles seront végétalisées pour se fondre dans le paysage.

Un nouveau restaurant offrira une vue sur ce dernier et une rivière volante y prendra place. Le groupe Boas visant à l'avenir une clientèle familiale. «Cela n'existe pas encore. Et, comme c'est une construction en hauteur, c'est peu invasif pour la forêt», souligne Bernard Russi. Si les contours de cette installation

> «Nous voulons donner aux Bains une nouvelle identité, mettre en valeur le parc»
> **Jacques Richter** Cofondateur de l'atelier d'architecture chargé de repenser le complexe

restent à définir, elle proposera aux baigneurs un parcours jalonné de plusieurs bassins frôlant la cime des arbres. Le parc accueillera aussi une place de jeu pour enfants, un sauna et un hammam, «qui seront compris dans le prix d'entrée», précise Bernard Russi. Mystère par contre sur le montant de ce dernier.

Du côté des piscines, dont la température sera harmonisée à 34 degrés, un nouveau bassin extérieur est prévu. Le bassin thérapeutique actuel sera détruit, mais il renaîtra au sein de l'espace physiothérapie agrandi. Les piscines existantes, elles, subiront un relooking. Quant à l'espace détente, son avenir est incertain.

«On m'a présenté le projet ce matin, il est magnifique et ambitieux, on ne peut que se réjouir de cet investissement. Même s'il y a encore des réflexions à mener, notamment au niveau du parking», note Jean-Daniel Carrard, syndic d'Yverdon. Régulièrement engorgé les jours de grande affluence, le parking ne pourra pas supporter une hausse de visiteurs. Le groupe Boas souhaitant passer de 290 000 à 400 000 entrées. «Nous devons encore trouver une solution. Nous réfléchissons à construire un nouveau parking, en partenariat avec l'hôpital, ou à agrandir celui déjà existant», note Bernard Russi. L'entier du projet sera mis à l'enquête d'ici à la fin de l'année. Le Grand Hôtel comme les Bains resteront ouverts durant toute la durée des travaux.

Riviera - Chablais

Nestlé s'enracine à Entre-deux-Villes

La Tour-de-Peilz
La multinationale investit 120 millions de francs sur le site qui accueille le siège de Nestlé Suisse, dont 88 millions pour le complexe inauguré hier

Le nouveau complexe abrite 750 places de travail. KEYSTONE

«Nous voulons réunir ici nos collaborateurs œuvrant à l'avenue Reller et à Plan-Dessus à Vevey», explique Peter Vogt, directeur général adjoint. Après deux ans et demi de travaux, Nestlé a inauguré hier un complexe dernier cri d'une capacité de 750 places de travail à Entre-deux-Villes à La Tour-de-Peilz. A terme, près de 1500 personnes devraient venir œuvrer sur ce site qui accueille le siège de Nestlé Suisse. «L'ensemble des travaux ont été adjugés à des entreprises suisses, dont 80% de sociétés vaudoises et 30% actives sur la Riviera», relève Paul Bulcke, PDG de Nestlé. Qui calcule les investissements de l'entreprise en Suisse et dans la région: depuis 2006, Nestlé a dépensé 3,7 milliards dans le pays. A La Tour-de-Peilz, la construction du nouveau bâtiment et la rénovation du siège de Nestlé Suisse coûteront au total 120 millions de francs. «L'investissement consenti sur ce site illustre le fort l'ancrage de Nestlé dans la région, se réjouit le conseiller d'Etat Philippe Leuba. Cette entreprise fait profiter toute la région de sa réussite économique.»

> «L'investissement consenti sur ce site illustre l'ancrage de Nestlé dans la région»
> **Philippe Leuba** Conseiller d'Etat

Le nouveau complexe offre 16 000 m² de surface pour un volume de 109 000 m³. Il comprend deux immeubles en verre de cinq étages reliés entre eux, avec en commun un centre de conférence, une cafétéria, un restaurant et une boutique ouverte au public. L'ensemble, en verre, porte le label durable Minergie, bénéficiant de pompes à chaleur et de panneaux solaires. Il offre aussi des vélos en libre-service. Et le parking souterrain n'abrite «que» 320 places, soit un ratio de 0,28 place par emploi. «De nombreuses discussions ont été nécessaires pour que ce projet d'ampleur puisse se réaliser», rappelle Lyonel Kaufmann, syndic de La Tour-de-Peilz. «Mais il nous permet sans doute de préserver des places de travail dans la région, à un moment où nombre de sociétés délocalisent leurs activités», glisse Elina Leimgruber, municipale et future syndique de Vevey.

Le concept le plus révolutionnaire introduit dans le bâtiment est celui de la *smart workplace* (place de travail intelligente): personne n'a de place attribuée, sauf le directeur. Les employés y choisissent leur espace en fonction de la tâche à accomplir et de leurs activités. Ils peuvent utiliser des bureaux, mais aussi des cellules avec téléphone, de petits espaces de discussion et de détente. Ou encore des salles de réunion qu'ils peuvent réserver via leur PC portable. Les collaborateurs de l'entreprise bénéficient en outre d'une zone verte avec des plantes pour stimuler leur créativité. «Nos collaborateurs ont bien accueilli cette évolution», assure Christophe Cornu, directeur de Nestlé Suisse. L'entreprise a même ouvert un secteur où les employés peuvent venir travailler avec leur chien. Le concept sera étendu au siège mondial de Nestlé à Vevey.

Claude Béda

Retrouvez notre dossier sur nestle.24heures.ch

La bière suisse fête sa diversité

Vevey
Avec 667 producteurs, la Suisse est le pays qui abrite le plus de brasseries par habitant au monde. La Fête de la bière en propose une sélection alléchante, dès demain

Il y en a une de trop pour que le Malin soit totalement heureux: la Suisse abrite 667 brasseries enregistrées auprès de la Confédération (une production annuelle de 400 litres au moins). Avec une structure pour 19 000 habitants, notre pays figure en tête du classement mondial.

Dès mercredi et jusqu'à samedi, la Fête de la bière offrira un joli aperçu de cette diversité en servant les mousses d'une dizaine de «micros» romandes, alémaniques et tessinoises, parmi plus de 100 bières du monde entier. Trois d'entre elles seront invitées pour faire découvrir leurs créations, dont la toute jeune Brasserie du Haut-Lac, basée à Vevey.

Pour les cinq membres de la société, l'aventure a commencé, comme pour beaucoup d'autres, dans un garage. «C'était à Blonay, en 2010, raconte Gabriel Goumaz. Après quelque temps, nous avons monté une Sàrl et commencé à chercher des locaux.» Ils les ont trouvés fin 2015, aux abords de la gare de Vevey. «Nous avons commencé par brasser des bières de type belge, avant de nous intéresser aux anglo-saxonnes, plus amères.» L'entreprise propose désormais quatre mousses à son assortiment: une rousse, une blonde, une blanche et une pale ale, pour une production mensuelle de 1200 litres, qui doublera d'ici un mois.

Difficile de se démarquer dans un créneau de plus en plus disputé? «A l'échelle régionale, les choses se passent bien, poursuit Gabriel Goumaz. Nous avons de très bons contacts avec les autres brasseries proches. Nous venons de nous lancer, mais nous constatons déjà que la demande des établissements existe et que le marché est loin d'être saturé.»

Pour les organisateurs de la Fête de la bière, cette diversité tient du casse-tête. «Ça devient effectivement difficile de faire un choix, note Lionel Gavin, président du comité. On ne peut pas tout proposer. On essaie de privilégier des microbrasseries qui ont déjà fait leurs preuves, qui ont un peu de recul avec leurs produits.» **D.G.**

Fête de la bière,
place du Marché de Vevey,
de demain à samedi.
www.fetedelabiere.ch

Disparition

POLICE CANTONALE VAUDOISE

Claude Troyon, habitant de Perroy âgé de 67 ans, n'a pas donné de nouvelles à ses proches depuis le 26 avril. Il a quitté son domicile en début d'après-midi à bord de sa voiture, une Honda CRV immatriculée dans le canton. Les personnes qui auraient aperçu M. Claude Troyon sont priées de prendre contact avec la police au 021 644 44 44 ou de joindre le poste de police le plus proche. N.R.

Le Vaud
Des films tournés à La Garenne

Le Zoo La Garenne, à Le Vaud, lance *Biosphère*, une série de courts-métrages documentaires éducatifs sur la biodiversité régionale. Alors que les deux premiers films seront bientôt diffusés, le parc animalier s'est lancé dans le crowdfunding (financement participatif en ligne) pour financer les prochains épisodes. Ces films, de six minutes chacun, seront diffusés à La Garenne pour le grand public et les classes. Ils pourront également être utilisés gratuitement par des enseignants et des structures d'utilité publique. **N.R.**

Chavornay
Un meilleur projet pour l'athlétisme

Les écoles et la société de gym disposeront-elles d'infrastructures rénovées et, surtout, plus adéquates? La piste goudronnée du Verneret, qui sert au sprint et au saut en longueur, est fatiguée et doit être réaménagée pour 112 000 francs. Jeudi, le Conseil a toutefois décidé que le projet devait être revu à la hausse. Via un amendement, les élus ont demandé à la Municipalité de revenir avant la fin de la législature avec un projet qui comprenne un espace propre au saut en longueur et trois zones pour lancer. **F.RA.**

Payerne
Répartition revue des dicastères

Les deux nouveaux municipaux payernois ont décroché de solides responsabilités au terme de la répartition des dicastères opérée entre les cinq élus. Julien Mora (PLR) obtient les Ecoles (Bâtiments et Formation), les Sports, une partie des Bâtiments et les Cultes. André Bersier (PLR) sera chargé de la Police des constructions, de la Voirie, des Routes, de l'Eclairage, des Parcs et Promenades, de l'abbatiale et du musée. Municipal en place, Eric Küng (PSIP) se voit attribuer notamment les Finances. **C.A**

«Mon mari éprouve un sentiment de haine vis-à-vis de la société»

Yverdon-les-Bains
L'ancien libraire Jean-Jacques Schaer souffre de séquelles importantes. Le Tribunal doit décider si elles sont imputables à l'homme avec qui il s'est battu fin 2012

L'audience a débuté depuis un peu plus d'une heure. Agressé, selon l'acte d'accusation du Tribunal de police du Nord vaudois, à la douane suisse du Creux en novembre 2012 par la personne qui venait d'emboutir sa voiture par l'arrière, Jean-Jacques Schaer est resté coi jusque-là. Presque étrangement silencieux pour ceux qui connaissent le caractère exalté et le verbe facile de l'ancien libraire yverdonnois. Et puis, soudain, le septuagénaire éclate, se lève et s'emporte contre la personne qu'il accuse – un trentenaire français alors agent de sécurité pour un grand distributeur suisse qui le licenciera à la suite de cette affaire – d'avoir préméditée ses actes et d'avoir d'ailleurs déjà été mêlé à une rixe quelque temps avant de s'en être pris à lui. La présidente du Tribunal de police d'Yverdon le rappelle à l'ordre et demande à l'agent de sécurité du tribunal de se poster au fond de la salle pour prévenir tout autre excès.

Après une courte suspension, l'audience reprend. Pour l'avocate de Jean-Jacques Schaer, ce qui vient de se produire est «l'exacte démonstration de ce qu'il vit depuis le 5 novembre 2012». «Je n'y vois rien d'autre que souffrance, révolte et incompréhension. Pourquoi un inconnu lui a-t-il brisé la vie sans raison? Pourquoi la justice faite-elle semblant qu'il ne s'est pas passé grand-chose ce soir-là? Dans cette affaire, on a tout fait pour lisser les choses, les banaliser», lance Me Ryter.

Car c'est un fait, Jean-Jacques Schaer est sorti sévèrement diminué de cette fin de soirée, quelle qu'ait été la violence de la bagarre à laquelle il a pris part. «Il souffre d'un état de fatigue permanent, ressent une forme de haine de la société. Mon mari a perdu sa motricité fine et vit une retraite tout autre que celle qu'il entrevoyait. Il doit prendre des antiépileptiques à vie, il pense avoir été victime d'un complot», témoigne son épouse.

La défense en est convaincue: les séquelles sont bien réelles, mais elles ne sont pas imputables à l'intervention du trentenaire ce soir-là. «Les experts disent que l'hématome sous-dural dont a souffert M. Schaer est dû à un hydrome *(ndlr: une accumulation anormale de liquide céphalorachidien)* préexistant», affirme Me Muñoz. Son client, qui ne conteste pas avoir embouti la voiture du septuagénaire, n'a jamais pu imaginer provoquer de telles blessures. «Il plaide la légitime défense, il n'a fait que repousser l'attaque du plaignant en respectant le principe de la proportionnalité des gestes, ce que les déclarations de deux témoins tendent à confirmer.» En conséquence de quoi, l'avocat a demandé qu'il soit lavé des accusations de lésions corporelles graves et de contrainte. Et, évidemment, qu'il n'ait pas à s'acquitter des 70 000 francs et des 128 600 francs, demandés respectivement pour tort moral et dommage matériel. **F.RA.**

PUBLICITÉ
24heures Partenaire média
FESTIVAL PULLY LAVAUX à l'heure du QUÉBEC
03-12 juin 2016
20 ans… Ça toffe!
Natasha St-Pier
Dimanche 5 juin | 20h
Salle Arnold Reymond, Pully
Billetterie | FNAC | Octogone 021 721 36 20
www.pully-quebec.ch
option musique fm

VC2 Contrôle qualité